



Femme de Bannalec, Finistère.



Femme de Locmariaquer, arrondissement de Lorient,
département du Morbihan.



Jeune fille de l'Ile de Batz, arrondissement de Morlaix, Finistère.
Avec son capuchon en forme de bonnet, noué sous le menton, et
son camail ouvert, avec son corsage lacé, cette Bretonne a l'air
d'appartenir au XV^e siècle.



Femmes de Pont-l'Abbé, portant des costumes moins riches, mais dont les variantes sont nécessaires pour compléter la physionomie de ce costume des plus anciens.



Femme de Douarnenez, arrondissement de Quimper ; son costume est semblable à celui de Pont-l'Abbé, il n'en diffère que par le col évasé et plissé de la chemise ; la légère enflure du haut de la manche et la coiffure élevée rappelant les hennins du XV^e siècle.



Femme de Ploudaniel, arrondissement de Brest. La coiffure, allongée à sa partie supérieure, rappelle encore celles du XV^e siècle par sa physionomie générale. La chemise est plissée au cou, et la bavette du tablier, posée par-dessus le fichu frangé croisé en châle, est encore surmontée d'un tuyauté du XVI^e siècle.



Mariée des environs de Quimperlé. Le bonnet est en coton, la robe en laine, le tablier en soie ; le corsage, la ceinture et le tablier sont brodés d'or et d'argent ; du collier de velours à double tour, fermé par un cœur d'or, pend la petite croix d'or.



Homme de Bannalec, arrondissement de Quimperlé. La veste bleue, ou second gilet porté par-dessus la ceinture, est en drap. La chemise, le haut-de-chausses, véritables braies, sont en toile. Les grandes guêtres sont en drap, le chapeau de feutre, la ceinture de laine.



Femme de Pont-l'Abbé, arrondissement de Quimper. Le devant de la coiffure est en coton blanc, posé sur une calotte de soie brodée d'or, ne recouvrant la chevelure qu'en partie ; la chemise, apparente aux manches et au cou où elle est boutonnée, est en coton ; la robe de dessous est en laine, brodée de soie à la poitrine et au bas de la jupe ; la robe de dessus est également en laine, les retroussis des manches sont brodés de soie. Le tablier et la ceinture sont en soie, celle-ci est décorée de broderies florales ; les souliers sont en cuir.



Homme de Saint-Goazec, arrondissement de Châteaulin. La chemise au large col est en coton. Le gilet croisé, en drap, est bordé dans la partie supérieure de velours noir ; une ouverture latérale permet le passage de la main pour atteindre la poche, qui est en dessous. Deux rangées de boutons de cuivre servent à croiser le gilet à droite ou à gauche. La veste est recouverte en partie de fourrure, dont la forme sur l'arrière-bras rappelle les courtes manches du hoqueton et de la garnache, portés au XIII^e et XIV^e siècles. Le haut-de-chausses est en toile, les longues guêtres en drap, le chapeau en feutre et les souliers en cuir. C'est principalement de cette localité que viennent à Paris ceux qui y font l'office de porteurs de farine, ceux qu'on y appelle les *forts*. Il est facile de reconnaître ici le type de ces Bretons de stature moyenne, aux larges épaules, au col découvert, circulant par escouades sur tous les points de la capitale, avec leurs courts et solides bâtons.



Femme de Melgven, arrondissement de Quimperlé. Le bonnet est en mousseline, la robe de laine, le tablier à poches extérieures est en soie brochée et passementé, la ceinture est de soie brodée d'or, le collier d'un tour unique arrêté par un cœur d'or est en velours noir et se termine par la petite croix pendante.



Femme de Châteaulin. Les barbes du bonnet sont ramenées au sommet de la tête, où ses bouts, plissés à l'extrémité, se croisent en passant l'un par-dessus l'autre. La coiffure est indépendante du col, qui est empesé, montant. Le tablier est à bavette couvrant largement le corsage, et d'étoffe blanche, ce qui indique la servante. La robe est en drap.



Femme de Pont-Croix, arrondissement de Quimper. Le bonnet en toile de coton forme une capeline réduite ; il est plissé par derrière et ramené au-dessous de la nuque, où il forme coquille. Les longues bandes du tour de devant, liées à cette place, retombent librement sur les épaules. La robe est en drap ; le tablier, en laine.



Femme de la Feuillée. La ceinture du tablier faisant un double tour est nouée sur le côté. Le caraco ajusté, à manches retroussées, découvrant le corsage de la robe, est en drap.



Femme de Carhaix, arrondissement de Châteaulin.



Femme de Saint-Thégonnec, arrondissement de Morlaix. Le bonnet est relevé ; il est en toile de coton, de même que le large col plat couvrant les épaules. Le caraco, qui est en laine, n'est pas pris dans la ceinture et les deux côtés rapprochés en haut de la poitrine descendent en élargissant l'ouverture, à l'inverse de ceux que nous avons vus jusqu'à présent.



Femme de l'Ile de Batz, arrondissement de Morlaix. Bonnet fixe en forme de capeline couvrant les épaules ; fond étoffé, bords plissés, noué sous le menton ; il est en toile de coton. Le corsage est entièrement couvert par un fichu frangé en soie, formant la pointe en avant.



Habitant du Faouet, arrondissement de Pontivy (Morbihan). Veste courte en drap, gilet de deux couleurs en travers, bleu et blanc, passémenté de bandes noires, formant plastron dans toute la hauteur lorsque les boutons de cuivre, serrés, sont tous engagés ; ce gilet est fait d'une sorte de laine particulière. Le ceinturon de cuir piqué est large et avec plaques. Le haut-de-chausses en drap descend jusqu'au-dessus de la cheville ; les chaussures consistent en bottines lacées sur le devant, peu élevées. Cheveux courts, barbe rasée. Chapeau de feutre avec rubans noirs.



Jeune homme de Quimper. Veste courte, à la marinière, passémentée sur les bords ; double gilet, dont l'un ne se referme pas sur le plastron de l'autre. Large ceinturon de cuir avec plaques de cuivre ; large pantalon de marin couvrant le cou-de-pied. Chapeau de feutre orné d'un large ruban de soie brodé d'or.



Femme en habit de dimanche, de l'arrondissement de Quimperlé. La robe de laine, ouverte largement à la poitrine, laisse apparaître le corsage ajusté de dessous, croisé et attaché de côté comme le gilet des hommes ; les épaules sont recouvertes par le large col de la chemise. Ce bonnet est en mousseline ; ses larges barbes, relevées et attachées à l'arrière, sont brodées ; les cordons restent ballants, descendant sur la poitrine. Le tablier, comme la ceinture, est en soie et brodé de fleurs pleines. La jupe de la robe et le bas du tablier sont passémentés d'or. Le tour de l'ouverture de la poche est aussi passémenté de soie, mais la poche est en dessous. La petite croix d'or du tour de cou en velours est sous le corsage ajusté. Le jupon apparaît d'ordinaire sous la robe, plus courte qu'elle ne l'est ici.



Femme de Pont-l'Abbé, arrondissement de Quimper. La calotte couvrant la chevelure sous le linge frontal, attaché par des rubans de couleur, est de soie brodée d'or ; cette calotte ne descend par derrière que jusqu'à la hauteur du bas de l'oreille, laissant passer les cheveux ramassés en chignon plat. Caraco court, sans basques, ouvert sur le devant, et dont les manches en retroussis, passémentées de velours, n'atteignent pas le coude. La robe de laine apparaît à la poitrine, où elle est plastronnée, et aux avant-bras. Le corsage est brodé en soie de couleur. La chemise, boutonnée au cou jusque sous le menton, se termine aux poignets par une manchette plissée. Le tablier, attaché plus haut que les hanches, est en soie, ainsi que la ceinture brodée. Bas en laine, visibles sous la robe courte ; souliers de cuir, à pattes liées par un cordonnet.



Homme de Ploaré, près de Douarnenez (Finistère). Veste et gilet de drap passémentés en bordure. Ceinture de soie, braies larges en drap rayé descendant jusqu'au-dessous des genoux ; guêtres en drap, frangées de laine de couleurs mélangées par le haut. Chapeau en feutre avec ruban de soie brodée en couleurs. Barbe entière, chevelure très longue.



Habitant de Combrit, arrondissement de Quimper. Veste et gilet de drap, passémentés sur les bords ; large pantalon de laine. Chaussure : sabots à bouts noircis. Chapeau de feutre de moyenne dimension, avec ruban noir.



Habitant de Plouvenez-le-Faou, arrondissement de Châteaulin.



Costume de travail de la même localité. Le gilet est en drap, la chemise en coton, la large ceinture rayée est en laine.



Montagnard de la Feuillée, portant la veste doublée de fourrure à longs poils, le gilet de drap croisé sur lui-même et entièrement clos, serré à la taille par un ceinturon à plaque ; large chapeau de feutre.



Costume habillé de Kerlahan, arrondissement de Brest. Le chapeau aux larges ailes est en feutre. Cravate de mousseline, gilet à doubles boutons, gansé et bordé de soie à sa partie supérieure. Une ceinture de soie et une veste à poches en drap, gansées sur tous les bords et à toutes les ouvertures, forment, avec la culotte de laine rayée, l'ensemble de ce costume.



Habitant de Bannalec, arrondissement de Quimperlé. Sa courte veste de drap est passementée ; le gilet est brodé de soie à la partie supérieure ; le ceinturon à plaque est posé par-dessus la ceinture d'étoffe.



Costume d'été. Au gilet plastronné, comme ceux que nous venons de voir, est joint un second gilet, serré par le ceinturon de cuir et s'évasant en forme de cœur des deux côtés de la poitrine, sur laquelle il semble qu'il ne pourrait d'ailleurs être boutonné. Une soubre-veste laisse passer les manches de la chemise. Le chapeau est en paille.